

Réunion du Conseil Municipal du mercredi 18 Septembre 2019 à 20h.

(sous la présidence du Maire Alain Marzin).

Ordre du jour :

1- C C K B: Rapport 2018 du service public d'assainissement non collectif (Spanc) :

Le Maire rappelle les deux missions principales du Spanc. La 1ere étant le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves. Un avis favorable sur le système proposé doit être obtenu avant la réalisation des travaux.

La 2ème mission principale des Spanc, celle qui est d'ailleurs imposée par la loi de Janvier 1992, est la réalisation du diagnostic de l'existant et du contrôle de bon fonctionnement des installations en place, notamment celles créées avant 1998.

Avis favorable du Conseil Municipal.

2 – C C K B : Rapport 2018 sur la qualité et le prix de prévention des déchets ménagers et assimilés.

Avec 214 kgs par habitant, le ratio d'ordures ménagères est le moins bon des 10 dernières années (200 kgs en 2016).

La fréquentation des déchetteries progresse une nouvelle fois(+11 %). A noter également une augmentation des dépôts de déchets verts valorisables a des coûts de plus en plus élevés.

Résultats financiers 2018 :

Le coût moyen à l'habitant augmente puisqu'il passe de 95€ à 96€(+ 1%).Les dépenses de fonctionnement des déchetteries ont augmenté de 2%, compensée par celles des recettes +6% mais à noter la baisse de l'aide des éco-organismes de -3%.

Avis favorable du Conseil Municipal.

3- Syndicat d'adduction d'eau potable Kreiz-Breizh :

Le maire a présenté à l'assemblée le rapport 2018 sur le prix et la qualité du service.

Le syndicat du Kreiz- Breizh a été créé en Janvier 2018, il regroupe :

L'ex-syndicat du Centre- Bretagne (10.000habitants abonnés)

L'ex -syndicat de St Maudez (6.500 habitants abonnés)

L'ex-syndicat de St Nicolas du Pélem (4.700 habitants abonnés)

et depuis le 1er Janvier 2019, le syndicat de l'Argoat (8.000 habitants abonnés)

adhère pour former le S M Kreiz-Breizh Argoat ,total habitants:29.200(abonnés).
Un abonné du secteur Centre Bretagne consommant 120m3 /an payera sur la base du tarif du 1er Janvier 2019 , 358,89€ttc, soit en moyenne 2,99€le m3, en baisse -3,59% par rapport à 2018.

Avis favorable du Conseil Municipal.

4- S D E ; Travaux effacement des réseaux , Rue de la Gare :

Il reste désormais les travaux d'effacement de la rue de la Gare à réaliser. Le montant des travaux validé était estimatif,il y avait donc lieu de valider le montant définitif afin de permettre le démarrage , à savoir :

Basse tension : Travaux , 110.000€ht

Participation commune, 33.000€

Eclairage public : Travaux, 85.800€ht

Participation commune, 51.480€

Téléphone, génie civil : Travaux, 21.000€ht

Participation commune , 21.000€
soit un total participation communale de : 105.480€
montant supérieur à l'estimation initiale du fait de la modification de l'éclairage public pour passer en lampes Led environ : +25.000€.
Les travaux d'effacement (T1 et T2) représentent un investissement de 205.000€.
Avis favorable du Conseil Municipal.

5- S D E : Travaux sur l'éclairage public (route de Paule).

L'emplacement actuel d'un lampadaire, nécessite son déplacement suite aux travaux de sécurisation en cours.

Après étude du SDE, la participation de la commune sera de 2.000€.
Avis favorable du Conseil municipal.

6- Aménagement « Rue de la Gare » : Mission S P S

Après analyse des offres, c'est le cabinet « Coordination, ingénierie, prévention » qui a été retenu pour un montant de 1.110€ ht.
Avis favorable du Conseil Municipal.

7- Travaux mairie: Mission de maitrise d'oeuvre.

Des crédits avaient été votés au budget 2019 afin d'améliorer l'accès et l'accueil du public en mairie. Le cabinet (A U A) propose une mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de : 1.980€ ttc.
Avis favorable du Conseil Municipal.

8- Local des services techniques :

Le projet d'aménagement des nouveaux locaux des services techniques est estimé à 25.000€ht . A U A propose sa mission à 3.865€ ht.
La création de bureau, de salle de repas, des vestiaires femmes et hommes étant prévus.
Avis favorable du Conseil Municipal.

9- Lotissement « Le clos de l'étang », et sécurisation Route de Paule :

Avenant Lopin : Le marché de viabilisation du lotissement attribué en Septembre 2013 à l'entreprise Lopin, comportait un lot de sécurisation de la rue de Paule exigé par l'A T D du fait de la sortie de certains lots sur la route Départementale .
La commune ayant souhaité faire des modifications par rapport à ce qui était prévu afin que les aménagements soient en concordance avec ceux des aménagements des entrées de bourg. Montant de l'avenant:32.000€ht.
Avis favorable du Conseil Municipal.

10- Acquisition foncière « centre bourg » :

Par délibération du 25 Oct2018 le C M avait approuvé l'acquisition de l'ensemble foncier, propriété de la famille Manac'h, située à proximité du « SAD du Corong ». La partie correspondant au chemin d'accès (AB228et AB 284) était en indivision avec un tiers. Un accord a été signé avec l'ensemble des autres propriétaires, l'acquisition va donc pouvoir se faire
Avis favorable du Conseil Municipal.

11- Admission en non valeur : un mandat de paiement d'un montant de 699,17€ sera à passer pour effacer les recettes suite à jugement. Un autre mandat de 333,80€ pour effacer les recettes non perçues suite à des poursuites infructueuses
Avis favorable du Conseil Municipal.

12- Budget Commune ; Décision modificative :

Certains points à l'ordre du jour ont une incidence financière avec un besoin de crédits supplémentaires. Comme déjà évoqué, l'état d'endettement permet le recours à l'emprunt, un emprunt de 160.000€ étant prévu.
Avis favorable du Conseil Municipal

13- Subventions 2019. Complément :

Une subvention de 300€ est accordée à la société de chasse. Cette dernière ayant été sollicitée pour participer à une battue administrative en vue de réduire la population de choucas installée sur la commune.
Avis favorable du Conseil Municipal.

14- Infos diverses :

Recrutement : Yann GUILLOU rejoindra l'équipe des agents communaux à partir du 1^{er} Octobre 2019 , en remplacement de Joël PASQUIER parti à la retraite .